



# Bulletin de la Société Militaire de Genève

*Fondée en 1825 par le général G.-H. Dufour*



**75<sup>e</sup> anniversaire du Rapport du Grütli,  
convoqué par le Général GUIBAN  
le 25 juillet 1940**

**Le débat du DEVA**

**Artillerie, *quo vadis* ?**

**Quelques éléments de mémoire  
de l'immédiat après-guerre**



## **Editorial: Appel du 18 juin et du 18 octobre: La politique du pire**

Pour ceux qui lisent et s'intéressent à l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, pour ceux qui ne sont pas insensibles à l'histoire de France, le 18 juin 1940 a signifié jusqu'ici le sursaut de la dignité et de l'honneur, l'acceptation de sacrifices et du combat jusqu'au bout. Mais le vote du 18 juin 2015, à Berne, était malheureusement bien en-dessous de ces valeurs...

Le projet de Développement de l'Armée (DEVA) au Conseil national a été débattu et approuvé par le Conseil des Etats, qui a souhaité voir l'armée renforcée. Il a même été question d'augmenter ses effectifs, mais cette idée a été rejetée au profit d'une armée de 100'000 militaires actifs, mieux équipée. Le 18 juin, ce projet a été rejeté : 86 parlementaires ont voté contre ; 79 l'ont approuvé. Alors que 21 se sont abstenus ou étaient absents lors du vote.

Il n'échappe pas à nos lecteurs que la plupart des parlementaires de gauche ont voté contre la réforme - arguant toujours qu'il faut supprimer ou massivement réduire l'armée et son budget, malgré les votes successifs du peuple contre la diminution des dépenses ou du nombre de places d'armes, en faveur du service militaire obligatoire, etc. Mais ceci n'est pas une surprise. Il s'agit bien de dogmatisme.

Le résultat surprise est dû à la décision de l'UDC de s'opposer au DEVA, arguant et exigeant un effectif de 140'000 et un budget porté à 5,4 milliards. En réalité, un budget multiannuel de 5 milliards garanti jusqu'en 2020 avait été acquis. Les députés UDC l'ont même approuvé. Mais de telles exigences, irréalistes, auraient signifié l'impossibilité d'alimenter, d'équiper et d'entraîner un pareil effectif ; sans parler de l'opposition du Conseil fédéral et le manque de consensus au Parlement.

Ce geste politique a été largement motivé par la crainte de voir le Conseil fédéral - qui avait opté pour 80'000 et non 100'000 hommes - réduire l'enveloppe de 5 milliards promise par le Parlement, à 4,7 comme il l'avait lui-même proposé il y a plusieurs années. Or ce vote ne fera pas pression sur le Conseil fédéral, bien au contraire. Et il met l'armée d'aujourd'hui en situation difficile.



### **De quoi s'agit-il ?**

Rappelons que le projet DEVA, élaboré depuis 2006, vise à faire passer de trois à deux départs annuels les écoles de recrues et de cadres, afin d'améliorer l'instruction ; les cadres de milice effectueraient un paiement de galons complet afin d'améliorer leurs connaissances et leur expérience. Les brigades d'infanterie et les formations de réserve seraient supprimées.

L'armée s'articulerait ainsi autour de quatre divisions territoriales, chacune composée de trois (voire quatre) bataillons d'infanterie, un bataillon de police militaire et un bataillon de sauvetage et/ou du génie. A cela s'ajoutent les deux, voire trois brigades mécanisées, dont la composition est proche de celles d'aujourd'hui. Il est prévu, ainsi, que la totalité des formations soit équipée - alors que seule une partie des bataillons actuels disposent des lots de matériels nécessaires. Enfin, une réelle disponibilité permanente et un système de mobilisation seront mis en place.

### **RAPOLSEC 2014-5-6-X**

Le Rapport sur la politique de sécurité (RAPOLSEC) a pour but de convenir des menaces et des risques, afin d'établir un pro-

## ÉclairaGE

Bimestriel indépendant de la Société Militaire de Genève depuis 1947 - Tirage: 1000 exemplaires  
(6 numéros par année; délai rédactionnel le 20 du mois précédent)

|                           |  |   |
|---------------------------|--|---|
| Editeur                   | Société Militaire de Genève  | Site internet: <a href="http://www.smg-ge.ch">www.smg-ge.ch</a> |
| Rédacteur en chef         | Maj Marc-Ariel ZACHARIA, <a href="mailto:ma.zacharia@smg-ge.ch">ma.zacharia@smg-ge.ch</a>  |   |
| Rédacteur en chef adjoint | Vacant   |   |
| Webmaster                 | CAP DIEGO CARRILLO   |   |
| Rédacteurs                | Col Christian REY, Cap Gabriel MINDER, Cap Pierre BYDZOVSKY, Cap Guillaume GENOUD,<br>Cap Edric SPECKERT, Cap Lancelot WACK, Of spe (Cap) Fabien RUTZ, Lt Charles-Louis NOTTER.                            |   |
| Conception couverture     | Equipe de rédaction  |   |
| Régie des annonces        | Publi Annonces S.A. - 3, chemin de la Charpente - Case Postale 194 - 1219 Le Lignon<br>Tél. 022 308 68 78 - Fax 022 342 56 12 - E-mail: <a href="mailto:yt@publi-annonces.ch">yt@publi-annonces.ch</a>     |   |
| Impression                | Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA - Rue Plantamour 34 - 1201 Genève<br>Tél. 022 732 27 12 - Fax 022 738 15 37 - E-mail: <a href="mailto:pao@imprimerienationale.ch">pao@imprimerienationale.ch</a> |   |

## SOCIÉTÉ MILITAIRE DE GENÈVE

|  |  |
|--|--|
| Fondée en 1825 par le général Guillaume Henri DUFOUR | Section de la SOCIÉTÉ SUISSE des OFFICIERS   |
| Président  | Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS  |
| Vice président                                       | Col EMG Denis MASTROGIACOMO  |
| Vice président                                       | Lt col Pierre-Henri HEIZMANN   |
| Conférences lunch                                    | Mobile 079 594 36 70 - E-mail: <a href="mailto:pierre-henri.heizmann@smg-ge.ch">pierre-henri.heizmann@smg-ge.ch</a>  |
| Président Section de Tir                             | Cap Jean-Daniel GERBER   |
| Porte drapeau ai                                     | App André BOCCARD  |
| Courrier   | Case postale 3618 - 1211 Genève 3 / CCP 12-188-7   |
| Local de la Société                                  | 5, rue des Granges - 1204 Genève - Tél. 022 310 39 45  |
| Changement d'adresse                                 | Maj Philippe KÜNZI, trésorier SMG - E-mail: <a href="mailto:philippe.kunzi@bluewin.ch">philippe.kunzi@bluewin.ch</a> |

### Légende 2<sup>e</sup> de couverture

Le 25 juillet 1940, le Général Henri GUI SAN, commandant en chef de l'armée suisse, réunit ses officiers sur la célèbre prairie du Rütli pour les encourager à résister à une éventuelle invasion des forces allemandes et italiennes après la défaite de la France. Il relève alors un double défi, à la fois militaire et psychologique. Il va replier l'armée sur une position solide, dans un terrain difficile qui offrira un barrage efficace à toute invasion. De plus, le Général assignera aux officiers, alors en plein doute, des objectifs précis, en utilisant deux mots-clés: volonté et confiance. A partir de là, une page est tournée: militaires et civils sont rassurés et ils savent désormais ce qu'ils ont à faire.

*Extrait du communiqué de presse daté du 7 mai 2015 du Château de Morges et ses Musées publié en vue de promouvoir l'exposition « VOLONTÉ ET CONFIANCE - Hier comme demain » commémorant le 75<sup>e</sup> anniversaire du Rapport du Grütli, prononcé par le Général Guisan le 25 juillet 1940. Elle s'y déroule du 8 mai au 30 novembre 2015.*

fil de prestation pour l'armée et les autres institutions sécuritaires. En 2011, le Parlement a demandé que ce document soit établi tous les quatre ans, au lieu de l'échelle de la décennie précédemment, afin de suivre de manière plus précise les évolutions de la situation stratégique et des menaces qui pèsent sur notre pays, nos habitants et nos intérêts.

Régionalisation et extension du conflit syrien, crise de Crimée puis d'Ukraine menaçant de déclencher une nouvelle guerre froide et une course à l'armement, djihadisme et terrorisme en Europe : il n'aura échappé à personne que 2014 a été une année noire. Malgré cela, le RAPOLSEC, sensé paraître en 2015, a été repoussé en 2016. Sera-t-il encore repoussé à 2017, voire au-delà ?

Nous sommes d'avis, comme par le passé, que ce rapport est important pour le respect du rythme et des processus démocratiques. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Un RAPOLSEC n'a de sens que s'il est l'objet principal des discussions politiques. Il revient à l'armée, ensuite, d'élaborer ses réponses aux menaces et aux missions décidées. Or on l'a bien compris, personne ne veut ou ne peut attendre ce document aujourd'hui. Car il devrait se faire l'écho d'une recrudescence des risques terroristes, des menaces hybrides et cyber, de la polarisation des alliances militaires et du réarmement - même en Europe.

### **Et maintenant ?**

Le projet DEVA doit maintenant retourner devant le Conseil des Etats. Il n'y a aucune raison que celui-ci, qui l'avait accepté le 19 mars par 32 voix contre 3 et 1 abstention, le rejette maintenant. Il est cependant peu probable que ce sujet soit discuté déjà cet automne, élections obligent. Une fois le texte approuvé une seconde fois par la Chambre haute, le texte - éventuellement amendé - aura de nouveau rendez-vous avec les représentants de la Chambre du peuple. La composition du Conseil national aura d'ici là changé suite aux élections du 18 octobre. On ne peut alors que recommander à toutes celles et tous ceux qui se préoccupent de la sécurité de ce pays de se mobiliser et de voter juste.

### **Et la suite ?**

En l'absence d'une base pour réformer l'armée, celle-ci poursuit sur ses fondations actuelles. Mais il faut bien se rendre compte que des mesures d'économies sont d'ores et déjà nécessaires ; la rationalisation des écoles, notamment, a déjà été décidée.

Plusieurs questions se posent aujourd'hui :

Le nouveau Conseil national sera-t-il en mesure d'approuver, dès le printemps 2016, le projet DEVA ou une version mise à jour ?

L'UDC et les milieux conservateurs lanceront-ils une initiative populaire, qui retardera encore la décision, puis l'entrée en vigueur d'une réforme de l'armée ?

Peut-on, alors, procéder à une partie des réformes et des réorganisations prévues, en attendant un accord d'ensemble par le Parlement ? Si certaines mesures sont envisageables, n'oublions pas que le Parlement détient les cordons de la bourse.

### **A la case départ ?**

Sur le plan militaire ou budgétaire, les choses sont claires. Le choix est donc avant tout politique. Le Chef du Département et le Chef de l'Armée devront donc choisir : soit jeter au panier des années de travail et de planification, soit poursuivre avec le DEVA.

Nous le savons : il n'y a pas d'alternative crédible sur le fond au DEVA. Les principes sont bons, réalistes et fonctionnels. Retarder ou bloquer l'évolution de l'armée, c'est la rendre volontairement obsolète et donc vulnérable aux arguments de ceux qui veulent la supprimer.

Quant à nous, il nous reste à bien choisir - une fois n'est pas coutume - nos représentants au Parlement. Rendez-vous donc le 18 octobre. Bon vote !

La démocratie n'est pas qu'un droit. Elle est aussi un devoir, exigeant, de responsabilité et de service, de défense de nos valeurs et de nos intérêts.

SEMPER FIDELIS

• *Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS*  
*Président, Société militaire de Genève*

## ***Méritons-nous une armée suisse au format « bonsai » ?***

« Au final, nous aurons l'armée que nous aurons mérité » citait notre président dans son dernier éditorial, en précisant que nous devons « travailler dur ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que le débat sur le « Développement de l'armée » - DEVA se passe surtout en Suisse alémanique. En Suisse romande la discussion se résume plus à un échange : « t'es pour l'armée ? oui ? alors tu dois être pour le DEVA, et si tu es contre, t'es un faux frère en t'associant avec le GsSA ». Cette façon un peu caricaturale de s'éviter le travail de réflexion mériterait un peu plus de considération démocratique surtout lorsqu'il s'agit de la défense du pays.

Si le DEVA (4<sup>e</sup> réforme de l'armée en 20 ans !<sup>1</sup>) réserve, en effet, des améliorations par rapport au démantèlement qui s'est opéré depuis la fin des années 90 (destruction à grande échelle des armes, des équipements, diminution voire annihilation des moyens antichars, abandon

des fortifications, destructions préparées et PC enterrés, ventes d'immenses lots de matériel et de munitions, cadeaux de nombreux véhicules pratiquement neufs à des pays en voie de développement, destruction des 380 chars M113 63/89 Kawestés, suppression de nombreux systèmes d'armes sans qu'ils soient remplacés, suppression presque complète de l'artillerie<sup>2</sup>, etc.), il est bien normal que l'argument fasse plaisir à lire. Voyez, on parle de rééquipement, de remise en place de divisions attribuées aux cantons, on vise une meilleure formation des cadres, on assure le maintien de l'armée de milice, enfin, tout pour contribuer à nous organiser une défense militaire efficace.

Hélas, en se penchant de plus près sur la « chose », avec un brin de formation militaire, on est en droit de se poser quelques intéressantes questions.



*Char M113 63/89 (Kawesté) en cours de chargement à la gare de Gampel (VS) à destination d'Emmen pour la destruction.*

*1 1995, armée 95 ; 2004, armée 21 ; 2008-11 réforme 08-11 ; 2017 DEVA.*

*2 Le CF Ueli Maurer lui-même, nous avait confirmé cette suppression en affirmant que le terrain urbain est si dense qu'on allait pas tirer sur nos propres maisons. Il ne resterait qu'un groupe art dans chaque brigade blindée. On sait aussi qu'il est question de remplacer le char art M-109 Kawest par des lance-mines.*

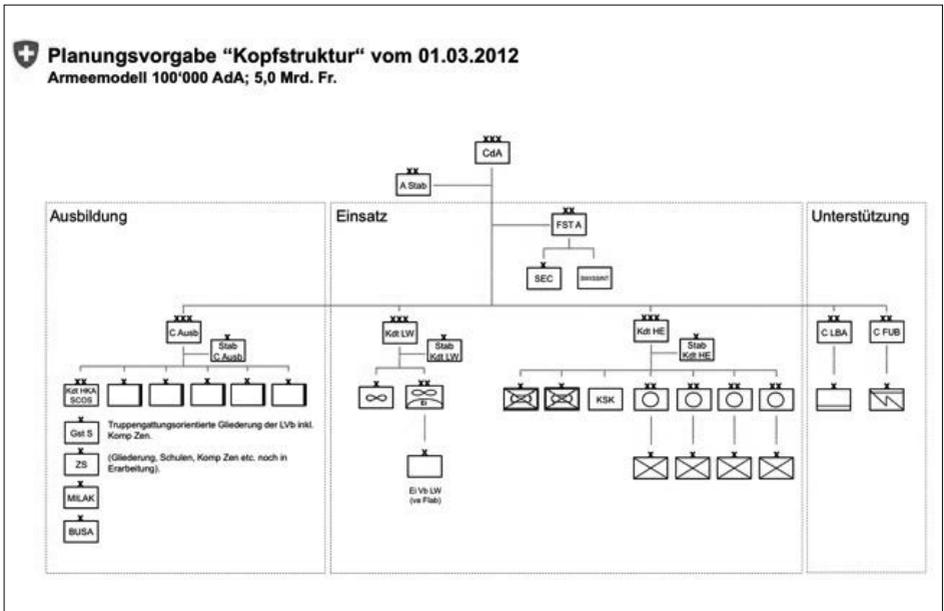
Parlons d'abord des effectifs, c'est le sujet central! 100'000 hommes. D'abord, relevons que dans la discussion on nous parle maintenant de 140'000 hommes effectif réel, il est difficile de discerner le vrai du négocié. Enfin, rappelons-nous qu'il ne s'agit pas de 100'000 professionnels, disponibles 365 jours sur 365 mais de miliciens. C'est utile de le préciser, car souvent on nous compare avec nos voisins qui avaient aussi réduit les effectifs des troupes.

Considérons une situation de crise. Imaginons de nombreux attentats par exemple. On ne parle pas de guerre! Dès lors que nous devrions protéger les quelques 700 objets d'importance nationale ou régionale (aéroports, centrales électriques, centre de gestion du trafic des chemins de fer, hôpitaux, centre de distribution des biens de consommation, dépôts de carburant, émetteurs et maisons de radio TV, maisons des gouvernements, arsenaux et dépôts de véhicules etc.) et sans être doué en arithmétique, il apparaîtra vite que l'on serait incapable de le faire. Déjà les 220'000 hommes d'Armée XXI, en réalité les 140'000 (et 80'000 en réserve), en montraient les limites. Ne parlons pas ici, non plus, des

limites de jours de service qui ont également fait débat. En vivant une situation de crise, on ferait exploser les chiffres.

Si vous lisez l'article 58 de la Constitution fédérale, on apprend que l'armée a pour mission de défendre le pays. C'est d'ailleurs le seul moyen dont dispose le Conseil fédéral pour agir. Pour réaliser cette défense, le projet prévoirait de mettre en ligne deux brigades mécanisées (et non plus blindées, nuance!). Durant les négociations tenues dans les Commissions de la défense des Chambres fédérales, on parla aussi d'une troisième brigade. En fait, on ne prévoirait que de « piquer » un bataillon de chars dans les deux autres brigades, ce qui n'allait évidemment pas augmenter le nombre de canons. Sachant qu'une brigade blindée a un champ d'action de 10 kilomètres de large, il ne faut pas être grand clerc pour constater que baser sa défense sur ces deux, respectivement trois éléments, offre bien peu de possibilités et d'efficacité.

Et alors, les autres troupes? me direz-vous. Les autres, ce sont les troupes territoriales – infanterie - dont la mission première est l'aide aux autorités civiles. Pour elles, de la défense,



Organigramme pensé pour le DEVA. Un corps d'armée avec deux brigades mécanisées (et plus blindées) et quatre divisions territoriales. Un corps d'armée « aviation » et une instruction chapeauté par un commandant de corps.

on en parle qu'à demi-mots. On parle aussi de mobilisation. Cette caractéristique propre à un système de milice qui avait été démantelé sous « Armée XXI » serait remise en vigueur, mais seulement pour des délais de mise sur pied plus longs que ceux connus sous Armée 61 (le concept serait d'appeler 34'000 hommes en 10 jours). Aide aux autorités civiles ? voyez par exemple les troupes de sauvetage, réduites à quatre bataillons selon ce qui fut expliqué récemment lors d'une conférence sur le sujet dans notre local de la SMG. Quatre bataillons d'aide en cas de catastrophe pour toute la Suisse!

Chose positive, le projet DEVA, vise à la remise en ordre des choses : un rééquipement complet des troupes ! Bien sûr dans les limites budgétaires de 5 milliards de francs. Budget annuel dont on annonce qu'il pourrait être amputé lors des prochaines législatures, finances fédérales obligent. (Raison pour laquelle certains ont voulu que ce montant soit inscrit dans la loi militaire intronisant le DEVA). Moins positif, on apprend que ce rééquipement ne serait achevé qu'en 2027!

En complément de cette démarche, l'achat d'un nouvel avion de combat vient s'y ajouter. Justement cette aviation dont on veut retirer le fameux Tiger F-5 (c'est le seul avion que de la milice pouvait encore piloter) sans qu'un nouveau projet de remplacement soit mis sur la table, l'achat du Gripen ayant, comme on le sait, été annulé.

Pendant trop longtemps, nous nous étions reposés sur une analyse simple de la menace :

l'invasion de l'Europe par les hordes rouges venant de l'Est. Un oreiller de paresse qui nous fut soustrait à l'effondrement de l'URSS. On imagina alors des missions comme celles de « AMBA CENTRO », de la « Conférence de Davos » ou de la participation avortée à l'action « ATALANTE ». Des engagements qui nécessitaient, bien évidemment, moins de troupes... On rédigea aussi des rapports sur la politique de sécurité dont la lecture laissait entendre que tous nos voisins sont nos amis et que l'Europe était à l'abri de la guerre pour les mille prochaines années... j'exagère à peine. Le dernier rapport date de 2010... Depuis se sont réveillés des démons qui laissent entendre le son du canon à une heure et demi d'avion de chez nous... depuis, les « coupeurs de têtes » et autres djihadistes dessinent une carte noire qui frôle notre pays. Des milliers d'immigrants inondent les côtes européennes et s'installent chez nous. Sommes-nous ainsi certains que les prochaines années nous réservent la paix tellement désirée ? Gouverner n'est-il pas prévoir ?

Mais finalement, personne n'évoque un fait pourtant chaque jour perceptible par nos jeunes générations et qui me paraît fondamental dans le cadre de notre démocratie directe. La croissante inégalité de traitement des citoyens de ce pays. Elle se perçoit de plus en plus. En 2006, j'avais été interpellé par de jeunes conscrits qui avaient été témoins d'une scène particulièrement choquante : le renvoi de jeunes citoyens, le jour de leur entrée au recrutement à l'ancienne académie militaire



Carte de l'Etat islamique tel que la propagande djihadiste nous le montre. N'est-ce pas là une nouvelle menace qui est apparue après 2011 ?

de la Pontaise à Lausanne. Motif avancé : « on n'a plus de place » ! Cet incroyable procédé est encore actuel<sup>3</sup>.

Si le service militaire reste une activité à risque – efforts physiques – vie en communauté – accident – responsabilité dans la manipulation d'armes – mise en péril de soi-même – don de sa vie en cas de guerre – celle du service civil l'est beaucoup moins, tout au plus celle de « se laisser tomber un stylo sur le pied » (pour reprendre la phrase d'un ancien commandant du régiment 3). Ce service civil qui permet, par exemple, à un jeune étudiant qui a fini ses examens de maturité en juin, de faire sa prestation jusqu'à la rentrée universitaire suivante en septembre, ce que le soldat ne peut faire ou alors avec de sérieux inconvénients. Ce n'est pas très encourageant pour le citoyen-soldat à qui ont a, en plus, offert le choix... (en contradiction avec les dispositions d'admission au service civil d'ailleurs).

Et ajoutons à cela, le problème, tout aussi inégal, pour les étudiants qui désirent suivre une formation de cadre et de payer leurs galons<sup>4</sup>.

Il est évident qu'avec un effectif réduit de moitié, par rapport à aujourd'hui, cette situation ne fera qu'empirer.

Une sociologue avait, lors d'une conférence à la SMG, démontré que la démocratie directe s'appuie sur un équilibre des pouvoirs entre les citoyens (en principe armés d'un fusil) accomplissant leur devoir de service militaire et le pouvoir politique. Admettons qu'avec « Armée XXI » cette relation avait déjà été mise à mal, inutile de dire qu'avec un effectif, à nouveau, réduit de moitié, cet équilibre disparaîtra presque complètement. Des fusils confiés par la Confédération aux citoyens-soldats n'en parlons plus, c'est déjà presque cuit. (oh, oui, c'est tellement dangereux!).

En 2004, rentrant de mission à l'étranger, j'avais dit oui à « Armée XXI ». On me disait déjà, il faut que tu votes POUR l'armée ! Bien rapidement,

je l'avais fait, évidemment ! J'eu, peu après, le sentiment de m'être fait avoir. L'armée se cherchait une nouvelle doctrine, je constatais qu'on américanisait la marche du service, aux écoles d'officiers ont fait accomplir des stupidités comme celles de faire porter des camarades sur une poutre pour entraîner l'esprit d'équipe ; manquait le goudron et les plumes... Et puis, j'ai appris avec les réductions de la réforme 08/11, les écoles d'officiers sont fréquentées par un nombre réduit d'aspirants. Par exemple, dans une classe d'élèves officiers-chars, l'effectif de trois aspirant ne permet pas de bouger un char (alors qu'au minimum on aurait dû avoir quatre véhicules, soit un effectif d'une section, pour entraîner ces chefs). Les casernes sont désormais « gérées » par des soldats d'exploitation qui ont pour mission d'entretenir et de garder.

Il faut bien constater que les réformes « Armée XXI » et la mouture « 08/11 » ont échoué et transformé le tout en un incroyable chantier. La fausse note du détournement d'Ethiopian Airlines de l'an passé (17.02.2014 à Cottrin) n'étant que l'une des pointes de l'iceberg.

J'ai eu ce même sentiment que ce camarade suisse-alsacien, qui, lors d'une réunion sur le DEVA (WEA), en secouant la tête de dépit avait déclaré : « *Ich glaube nicht mehr, es wird passieren wie mit Armee XXI* ».

Avec ce qui se passe non loin de nos frontières, une pause dans la réduction de l'armée s'avère nécessaire. L'incurie dans le traitement des affaires de sécurité du pays<sup>5</sup>, cette malsaine fréquentation des activités de l'OTAN et de ce PPP (Partenariat pour la paix) qui nous met en contact avec des armées en guerre, nous, pays neutre, doivent cesser. Un moratoire dans ce qui apparaît manifestement comme un démantèlement de l'institution « armée suisse » s'impose. Il s'agira avant tout de refaire un bilan sécuritaire pour le pays, celui de 2010 qui a prévalu pour le DEVA est obsolète. Il faut

<sup>3</sup> Selon la J1, le Brigadier Germaine Seewer, cette situation devrait, ces prochaines années, cesser avec le déplacement du centre de recrutement à Payerne.

<sup>4</sup> Mentionnons aussi que ces étudiants fréquentent des lieux de stage tenus par des professeurs étrangers qui n'ont rien à faire de l'armée suisse et des obligations militaires et qui, « sous le manteau » préfèrent des stagiaires d'origine étrangère.

<sup>5</sup> J'aurais toujours de la peine à comprendre comment des Conseillers nationaux peuvent affirmer que l'aviation militaire est inutile ou que l'achat de drones est une dépense exagérée ou encore que le modèle X est préférable au modèle Y. Cela trahit l'absence d'expertise militaire depuis près de 20 ans qui pourrait fournir à nos représentants des éléments et des faits incontestables.

stopper la vente des biens immobiliers, places d'armes, aérodromes et installations militaires. C'est un indécent pari sur la réussite du projet DEVA. Il faut cesser la cannibalisation des 96 chars Léopard 2, des 162 chars M-109 et aussi éviter leur destruction.

Oui, il faut remettre en place un système de mobilisation de la milice. Patiemment rééquiper les troupes et renoncer à déclarer impropre au service des véhicules qui sont toujours utilisés dans la plupart des armées qui nous entourent.

Oui, notre doctrine de défense doit être basée, à nouveau, sur la notion de dissuasion, pas sur une hypothétique coopération.

Le budget suisse attribué à la défense est l'un des plus bas d'Europe (0,9% du PIB), alors que les pays qui nous entourent renvoient leur copies à la hausse ; il serait temps que la riche Suisse en fasse autant et ceci pour la sécurité

de ses citoyens et habitants<sup>6</sup>, le respect de ses partenaires et de sa place dans le concert des nations. Sans cela, cette attitude de profit risque bien d'être dénoncée par nos voisins qui ne manqueront pas, le moment venu, de nous le faire payer au prix fort.

Non, l'armée bonsaï du DEVA est impropre à la défense du pays ! L'armée suisse a besoin d'une sérieuse remise en ordre de ce qui existe et pour cela il n'est pas nécessaire de s'écharper sur une nouvelle loi militaire ! (qui donnerait, au passage, la compétence au Conseil fédéral d'organiser l'armée par ordonnances supprimant du même coup la possibilité d'en débattre aux Chambres). Les citoyens qui font leur devoir de soldat de façon correcte le méritent. C'est ça le travail à faire, et cela demande l'union de tous pour y réussir !

• Lt col François VILLARD



Mise en valeur

**GRANGE** & CIE  
AGENCE IMMOBILIÈRE

DEPUIS 1869

VOTRE ADRESSE. NOTRE PASSION

WWW.GRANGE.CH

<sup>6</sup> D'ailleurs, nous savons qu'en 4 ans le département de la défense a «retourné» presque 1 milliards de francs non utilisés à la caisse fédérale.

## Artillerie, quo vadis ?

*Discours prononcé devant la Société d'artillerie de Lausanne à l'occasion de la Fête de Sainte-Barbe le 7 décembre 2014 par le major Jean-Philippe HEIM, C art de la br bl 1.*

Madame et Messieurs les artilleurs,  
Mesdames et Messieurs les invités qui n'avez pas cette chance,

C'est avec plaisir et fierté que je vous adresse le message dit du Haut commandement de l'Armée, laquelle peut-être voudra bien m'entendre – on peut rêver –, ou alors m'arrachera les bandes rouges pour les clouer au pilori de la franchise et du politiquement incorrect ! Car, ce sont les propos honnêtes d'un chef artillerie préoccupé que vous allez entendre...

Comme tout artilleur qui se respecte, je suis convaincu que l'ennemi, ou l'adversaire comme on doit l'appeler aujourd'hui pour ne pas vexer celui qui nous fait la guerre, l'ennemi donc ne s'anéantit pas à coups de virus informatiques et de brouillage électronique, mais avec du feu, du feu et encore du feu, principalement d'artillerie. Et il faut malheureusement l'admettre : notre feu est crevotant et, au lieu de changer la bûche, on souffle dessus pour raviver jusqu'à la dernière flammèche !

Car, en Suisse, on recycle, on « revalorise », comme l'obusier blindé Kawest, on amortit. Pensez que, dans quatre ans, on fêtera le demi-siècle de l'introduction du M-109 dans notre armée ! On l'a certes amélioré, en près 50 ans, pour qu'il tire un peu plus vite ; un peu plus loin. Mais c'est insuffisant ! C'est comme changer les pneus de la Peugeot de l'inspecteur Colombo. Elle tiendra peut-être un peu mieux la route, en tout cas quelques temps, mais ça restera une vieille bagnole.

Mesdames et Messieurs, je ne fais pas des critiques en l'air, et je ne rêve pas d'une artillerie merveilleuse, comme un conducteur de 2CV fantasmerait sur une Ferrari. Non, je fais simplement le dur constat de l'obsolescence de notre artillerie et de notre incapacité à remplir notre mission.

Vous le savez, l'engagement de l'artillerie vise le combat d'ensemble et l'appui immédiat par le feu. Le combat d'ensemble, c'est le feu opératif, dans la profondeur du terrain. Comme chef artillerie, je garde ce feu en main pour les



*Le maj Jean-Philippe HEIM, C art br bl 1, lors de l'exercice STOCKALPER en 2014.*

objectifs clés de la brigade. L'appui immédiat, c'est le feu tactique, au profit d'un bataillon de combat. Je le délègue aux bataillons pour leurs propres objectifs.

Pour le combat d'ensemble, il faut pouvoir tirer loin. Et avec une artillerie qui, depuis l'abandon de la munition cargo, n'a plus qu'une portée d'environ 20 km, on doit s'installer au front pour tirer dans le compartiment de terrain au-delà de nos troupes. Et au front, le problème, c'est qu'on n'est pas seul : il y a aussi l'ennemi. Et il ne fera qu'une bouchée de nos obusiers blindés, qui n'ont de blindé que le nom ! Notre distance d'efficacité, autrement dit notre portée de tir, n'est pas compatible avec les besoins du feu opératif.

Quant à l'appui immédiat, au profit d'un bataillon de combat, la problématique est autre, mais pas moins grave. Imaginez un groupe d'artillerie qui doit progresser de concert avec, par hypothèse, un bataillon de chars : devant, des Léopard qui foncent à 80 km/h dans le terrain ; derrière, des M-109 qui traînent la patte à 35 km/h en descente. Soit le bataillon nous sème et perd notre appui ; soit il nous attend et sacrifie ses performances au combat. Comme pour le feu opératif, les qualités de notre artillerie ne sont pas adaptées à l'appui immédiat par le feu.

Jusque-là, je ne vous ai parlé que du vecteur, c'est-à-dire du dispositif qui propulse la



Obusier blindé M-109 KAWEST

munition : notre M-109. Mais si le problème de l'artillerie suisse s'arrêtait au M-109, il suffirait de le « revaloriser » un peu plus... Non ! Pire encore que le véhicule est justement la munition ! Avec nos habitudes de recycleurs, on est entrés dans un cercle vicieux : adapter la munition au M-109, qu'il faut amortir ; puis adapter le M-109 à la nouvelle munition, qu'il faut aussi amortir ; et ainsi de suite... Si on avait fonctionné comme ça depuis le Moyen âge, on examinerait aujourd'hui comment tirer la bombe à neutrons avec une catapulte...

Comme dans tout, la fin justifie les moyens : il faut donc définir nos besoins, pour déterminer comment les satisfaire. Alors, quels sont nos besoins ? On vient d'en parler : le combat d'ensemble et l'appui immédiat par le feu.

Pour le combat d'ensemble, il faut une artillerie technique à longue portée (40, 50 km), précise, avec une munition efficace. Alors que pour l'appui immédiat par le feu, il faut une artillerie simple et rapide. Autrement dit, pour le combat d'ensemble, il faut le fusil à lunette du sniper ; et pour l'appui immédiat, le fusil à pompe du braqueur ! Bref, il faut deux armes distinctes.

Nos autorités ont semble-t-il compris nos besoins en fusils à pompe. En effet, le programme DEVA, pour DEVeloppement de l'Armée, actuellement en discussion devant

le parlement fédéral, prévoit la réintroduction des lance-mines de 12 cm pour remplir cette mission d'appui immédiat. Quand je pense qu'on venait de les désaffecter... Si le programme DEVA passe la rampe, y compris du référendum déjà attendu, nous aurons réglé l'un de nos besoins. Mais reste celui en fusils à lunette.

Chaque année, comme chef artillerie de la brigade blindée 1, j'entraîne plusieurs bataillons au combat interarmes à l'ELTAM, qui est le Simulateur électronique tactique pour les formations mécanisées, à Thoune. Le résultat de l'exercice est toujours le même ; il est édifiant :

- Les commandants de tir en appui immédiat au profit d'un bataillon n'obtiennent que très rarement le feu qu'ils demandent, les objectifs clés de la brigade étant généralement prioritaires sur ceux des bataillons de combat. Du coup, les commandants de ces bataillons sont insatisfaits et comprennent que, malheureusement, ils ne peuvent pas compter sur le soutien de l'artillerie. Car avec un groupe de trois batteries de pièces par brigade, soit seulement trois unités de feu, on n'a pas de quoi satisfaire tout le monde. Il est loin le temps des régiments d'artillerie.
- Nos bons vieux obus d'acier, ceux qui avaient de l'efficacité sur des buts mous,

comme l'infanterie à l'ancienne, ont sur des formations mécanisées une efficacité qui confine au zéro absolu. Nos statistiques le montrent : on touche environ une fois sur... 200 ! Il faut donc tirer 200 coups pour toucher un but. Et quand on touche, les dégâts sont presque insignifiants : en fusée instantanée, soit lorsque l'obus explose au contact de la cible, le véhicule blindé ennemi est sonné, mais intact ; en fusée mécanique, soit lorsque l'obus saute au-dessus de la cible, on génère une jolie pluie d'éclats, qui, au mieux, détruira quelques antennes.

- Certes, on a la munition SMARt de 155 mm, dite intelligente, où l'obus éclate au-dessus de la cible et libère deux charges qui cherchent et trouvent les sources de chaleur. On est sauvé ; le simulateur nous le dit : avec la munition SMARt, on a 100% de réussite. Je doute que le concepteur du simulateur ait pensé que la charge, aussi « intelligente » soit-elle, ne fait pas la différence entre chaleur ennemie et chaleur amie, soit entre le blindé ennemi et la pizzeria du coin, ou le bus scolaire. Parce que même en temps de crise, on mange des pizzas et nos enfants vont à l'école...
- Quand on a la chance de tirer, voire de toucher et rarement de détruire la cible, il faut le dire vite. Car, quelques instants après, notre artillerie se fait allumer en feu de contre-batterie par l'artillerie adverse, qui, elle, tire à 40 km et peut donc nous toucher 20 km avant qu'on puisse lui rendre la pareille.

Bref, ces simulations, c'est toujours le même scénario : le premier combat, on se fait laminer ; et au second essai, on est les meilleurs et on gagne la guerre. Comme quoi, on progresse ! L'officier combattant est, si ce n'est content, du moins rassuré : ces « PD d'artilleurs », comme ils nous appellent, ne sont pas si nuls. Finalement, on les a quand même bien appuyés. Ils ignorent, mais c'est pourtant la triste vérité, qu'entre la première et la seconde simulations, on change les paramètres du simulateur pour affaiblir l'ennemi et nous laisser une chance. Pour gagner, on en est réduit à tricher...

Quand j'étais jeune lieutenant, j'ai eu la chance d'admirer, c'est le mot, un tir de régiment (trois groupes obusiers blindés, comme on disait à l'époque, avec chacun trois batteries de six pièces, soit 54 pièces, tirant chacune six coups, soit 324 coups au but. Une merveille ! Mais si la beauté est une chose, l'efficacité en est une autre. Cette vision de l'artillerie, Mesdames et Messieurs, je suis désolé de vous le dire, a sa place dans les films d'archives, pas sur le terrain.

Je reviens d'une semaine d'état-major à Kriens, où nous avons planifié un engagement de brigade en zone urbaine, que nous simulerons dans quelques semaines. Evidemment, la problématique de l'efficacité du feu d'artillerie et de ses dégâts collatéraux était au centre de mes réflexions. Je les ai partagées avec mon supérieur, le lieutenant-colonel EMG Hans-Jakob REICHEN, lui aussi artilleur. Il m'a dit : « Quand, du haut des Cieux, Dieu a voulu venger Sainte Barbe en éliminant son tortionnaire de père, il n'a pas rasé un village tout entier en espérant toucher sa cible. Non, il a ajusté son objectif et, d'un seul coup, d'un éclair, l'a foudroyé ! »

Mesdames et Messieurs, c'est cette efficacité que nous devons rechercher.

• Maj Jean-Philippe HEIM, C art br bl 1



Coupe verticale d'un obus SMARt de 155 mm. On distingue nettement les deux sous-munitions dites « intelligentes ». Chacune de ces charges dispose d'un système d'autodestruction si aucune cible de devant être touchée.

**DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL**



**Salons funéraires  
privés**  
Accueil - Visites  
Recueillement

**POMPES FUNÈBRES  
A. MORITH S.A.**

**89, BD DE LA CLUSE - 1205 GENÈVE**  
**TÉLÉPHONE 24H./24 022 809 56 00**

## Rappel de 1945-47, à l'issue de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale

Les récentes mémoires en 6 volumes de Marthe Liechti-Caemmerer (1914-2011), « *Aus dem Leben zweier Freunde* », furent éditées en 2010-12 par Roger H. Liechti, fils bilingue de l'auteur (ISBN 978-3-9523629-3-8). Marseillaise mariée à un Suisse, Marthe savait juger objectivement les Allemands. Elle a donc pu éclairer sur plusieurs plans cette période de renouveau pour l'Europe et la Suisse, période encore présente dans les souvenirs de certains d'entre nous.

Il y a 70 ans, d'une part la Suisse avait échappé aux désastres de ses voisins, d'autre part l'**ONU**, née aux USA, était déterminée à donner à Genève un rôle universel à travers l'essor de ses **agences spécialisées** (Santé, Commerce, etc.), en plus du BIT existant depuis 1919 déjà.

Après la période **Croix-Rouge** au 19<sup>e</sup> siècle et celle de la **SDN** entre les deux Grandes Guerres, voici donc que commençait la **3<sup>e</sup> Période** de la Genève internationale contemporaine. La quatrième est actuellement en cours, marquée en premier lieu par le **Développement Durable**...

Le 2 **janvier 1945**, l'URSS lançait sa vaste attaque contre l'Allemagne, atteignant les rives de l'Oder en fin du mois. Vienne était conquise le 13 avril et **Berlin le 2 mai**.



Orgues de Staline bombardant Berlin en avril 1945



Photo du photographe russe Evgueni Khaldei montrant des soldats soviétiques devant la porte de Brandebourg à Berlin le 2 mai 1945. (AFP)

De même, à l'Ouest, les opérations alliées avaient commencé en **février** contre la Ruhr, où le Reich avait constitué une puissante base de résistance. Quand Dortmund fut atteinte le 13 avril, la ville était littéralement détruite à 95% ! Le **18 avril** toute la Ruhr était aux mains alliées.



Nuremberg après la prise par les alliés. Le bombardement a été opéré par la Royal Air Force à l'aide de 521 avions

Le **30 avril**, Hitler commettait son suicide à Berlin, transmettant son pouvoir à l'Amiral Dönitz qui s'employa de suite à signer la **capitulation du 7-8 mai 1945**. Le **8 mai**, les cloches sonnaient à travers l'Europe, et surtout en Suisse où elles n'avaient guère été endommagées !

Les 6 et 9 août, le **Japon** connut le désastre de 2 bombes atomiques qui le firent capituler sans conditions le **2 septembre 1945**, à bord du navire de guerre USS Missouri.



*Reddition japonaise le 2 septembre 1945 à bord du navire de guerre américain USS Missouri*

La famille franco-germano-suisse de Marthe avait vécu cela en partie à Dortmund et en partie en Suisse. Notre pays avait, depuis 1940, subi un **rationnement** de plus en plus sévère, concernant d'abord les carburants et combustibles, y compris le charbon de bois, puis tous les comestibles, avec certaines réglementations particulières comme pour le lait destiné aux écoliers.

Ces restrictions furent graduellement levées **entre l'été 1945 et 1948**, ce qui donna au peuple bon moral et confiance pour relancer la Suisse sur le plan mondial. Son industrie n'avait guère pu être modernisée pendant la guerre, mais n'avait pas non plus besoin, à l'issue de cette guerre, d'un redressement du type **Plan Marshall**. George Marshall avait du reste, au retour de rencontres peu concluantes avec les Russes, jugé sévèrement l'avenir de l'Europe : « Les forces de dissolution sont maintenant à l'œuvre : le patient se meurt, tandis que les médecins délibèrent ! »

Une mignonne anecdote marqua aussi la visite en Suisse de **Winston Churchill** en Septembre 1946. Avant de prononcer à l'Uni de **Zurich** son célèbre discours sur le dramatique Rideau de Fer et la nécessité absolue d'une Europe unie, il avait atterri à Bern-Belpmoos puis voyagé en voiture découverte, fumant son cigare et arborant son célèbre signe V de victoire. En traversant Wabern, où habitait alors la famille de Roger, la petite sœur saisit dans son enthousiasme le bouquet préparé par sa maman et le jeta vers Churchill qui le prit en pleine figure. C'est ainsi que la famille put à peine voir le grand homme : il avait dû se baisser pour ramasser son cigare tombé dans la voiture ! »



*Le 19 septembre 1946, Winston Churchill, ancien Premier ministre britannique, prononce à l'université de Zurich un discours dans lequel il invite les pays européens à constituer les États-Unis d'Europe. (On notera qu'à cette occasion, Winston Churchill est entouré des porte-drapeaux des sociétés d'étudiants portant couleurs de l'Uni de Zürich.*

C'est à travers Churchill que l'Europe réalisa avec amertume l'illusion de la période dite des **4 D** (Démilitarisation, Dénazification, Démontages et Démocratisation). La coalition anti-Hitler avait donc vécu, faisant place à de nouvelles contraintes : en tête de liste, le flot de 13 millions de réfugiés venant d'Est en Ouest, notamment en Allemagne où ils constituaient un énorme problème économique et humain. Au printemps 1946, un voyage en train de Marthe avec son jeune fils Roger, de Wabern à Marseille, leur avait bien montré les effets du marché noir sur la vie quotidienne.

Mais en Allemagne, la situation économique de vastes parties de la population était telle que l'organisation privée CARE aux USA dut prendre l'initiative de millions de paquets aux familles démunies : en avril 1947, une grande démonstration contre la faim eut encore lieu à Dortmund.

C'est dans ces conditions que commença la **Guerre Froide** de 42 ans (parfois considérée comme 3<sup>e</sup> Guerre mondiale) qui frôla plusieurs fois le désastre atomique, notamment en Corée en 1950 et à Cuba en 1962. Elle ne s'acheva qu'en 1989, avec la destruction du mur de Berlin.

• *Capitaine Gabriel MINDER*

La Société Militaire de Genève a le plaisir de vous inviter à son stamm-conférence  
**le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 19h00**  
**sur le thème :**

**L'histoire du bataillon de sapeurs-pompiers de Genève**



par **M. Le Capitaine Francis Lecomte**,  
ancien officier du Service d'Incendie et de Secours de la Ville de Genève  
L'intervenant évoquera la passionnante épopée du bataillon de sapeurs-pompiers de Genève, à travers les 175 ans de son histoire.

Ouverture du local à 18h15 - rue des Granges 5 - Genève

Membre SMG entrée libre, inscription obligatoire pour les invités jusqu'au lundi 31 août par courriel chez : **phheizmann@bluewin.ch** ou au **079 594 36 70**

**ATTENTION : à la demande de la Société propriétaire, la porte d'entrée du 5 rue des Granges doit être maintenue fermée, merci de retenir le code d'accès : 1815**

• *Lt col Pierre-Henri Heizmann*  
*Vice-président et responsable conférences*

Le Comité de rédaction du Bulletin EclairaGE informe les membres de la Société Militaire que le poste suivant est ouvert :



**Teneur de compte-rendu :** vous serez chargé de suivre régulièrement les diverses conférences organisées par la SMG et de rédiger un article compte-rendu pour le compte du bulletin EclairaGE. A l'occasion des conférences-lunch, un cornet lunch et sa boisson vous sera remis gratuitement. A travers cette fonction, vous contribuerez à la mémoire des manifestations de notre société.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au rédacteur en chef, le maj Marc-Ariel ZACHARIA (ma.zacharia@smg-ge.ch).

La Société Militaire de Genève a le plaisir de vous convier à sa conférence-lunch le  
**mardi 29 septembre à 12h15**  
**sur le thème :**

## **La dictature numérique est-elle compatible avec la souveraineté nationale?**

par **Mme la Professeure Solange GHERNAOUTI**,  
Directrice du Swiss Cybersecurity Advisory & Research Group,  
Université de Lausanne, Associate Fellow, Geneva Center for Security Policy



Via un décryptage de l'actualité et une mise en perspective historique de l'évolution des pratiques du numérique, les notions de souveraineté nationale, de sécurité, de sûreté et de défense sont analysées aux regard de la dépendance croissante de la Suisse aux technologies de l'information afin d'identifier les principaux défis auxquels est désormais confrontée notre société. En abordant notamment des questions liées à l'informatique offensive et défensive, aux nouvelles formes d'expression des conflits et du pouvoir autorisées par le numérique et les cyber territoires, quelques pistes de réflexion sont proposées afin de comprendre les leviers de la maîtrise des opportunités et des risques cybernétiques pour l'Armée suisse.

Local SMG - 5 rue des Granges - Genève  
Prix du cornet-lunch et boisson : Frs 20.-

Inscription requise jusqu'au lundi 28 septembre à midi par courriel chez  
**phheizmann@bluewin.ch** ou au **079 594 36 70**

**ATTENTION : à la demande de la Société propriétaire, la porte d'entrée du 5 rue des Granges doit être maintenue fermée, merci de retenir le code d'accès: 1815**  
Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, nous vous adressons nos plus cordiaux messages.

• *Lt col Pierre-Henri HEIZMANN*  
*Vice-président et responsable conférences*

Le Comité informe les membres de la Société Militaire que les postes suivants sont ouverts :



**Secrétaire :** vous serez chargé de la tenue des procès-verbaux et du suivi de la correspondance. A travers cette fonction, vous contribuerez de façon décisive au bon fonctionnement du comité.

**Stamm master :** vous serez chargé de la gestion du local relativement à l'organisation des divers événements, à son entretien et à l'approvisionnement de des stocks. A travers cette fonction, vous contribuerez à l'accueil de nos membres et de nos hôtes ainsi qu'à la carte de visite de notre société.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au président, le Lt col EMG Alexandre VAUTRAVERS (alexandre.vautravers@smg-ge.ch).

# ACTIVITES SMG 2015 (3)

---

## CONFÉRENCES-LUNCH

**Mardi 29 septembre**  
(CL 1215 Local)

Mme la Professeure Solange GHERNAOUTI  
Directrice du Swiss Cybersecurity Advisory & Research  
Group, Université de Lausanne, Associate Fellow,  
Geneva Center for Security Policy

*La dictature numérique est-elle compatible avec la  
souveraineté nationale?*

**Mardi 27 octobre**  
(CL 1215 Local)

M. le Colonel Olivier BOTTERON  
Commandant gardes-frontière Rég VI

*La région Gardes-frontière VI*

**Mardi 24 novembre**  
(CL 1215 Local)

M. Beat GUJER - Chef d'Etat-major de l'OFAE  
*L'approvisionnement économique du pays:  
organisation et objectifs*

**Mardi 8 décembre**

M. Hugues ROBERT  
Responsable du bureau des urgences au sein  
de MSF Suisse

*Intervention d'une ONG sur des terrains d'opérations*

\* \* \* \* \*

## STAMM-CONFÉRENCES

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre**  
(SC 1900 Local)

M. le Capitaine Francis LECOMTE  
Ancien officier du Service d'Incendie et de Secours de la  
Ville de Genève

*L'histoire du bataillon de sapeurs-pompiers de Genève*

**Mardi 6 octobre**

M. Christophe VUILLEUMIER  
Président de la Société d'Histoire de la Suisse Romande  
*La Suisse face à l'espionnage 1914-1918*

\* \* \* \* \*

**Samedi 7 novembre 2015**  
(Salle des Rois 1700)

Assemblée Générale

**Dimanche 8 novembre 2015**  
(Parc Mon-Repos 1030)

Cérémonie du Souvenir

**Mercredi 30 décembre 2015**  
(Treille 1700)

Restauration

**Jedi 31 décembre 2015**  
(Local SMG 0900)

Café/croissant



Buste du Général Guisan exposé au Musée de Morges

### Eléments de compréhension du Rapport du Grütli

(Source: GAUYE Oscar, *Au Rütli, 25. juillet 1940*" Le discours du Général GUISAN: nouveaux aspects, Etudes et Source, 1984.)

Ce que le Général a dit de son rapport

*« Au Rütli, j'avais sous mes yeux: mes commandants de corps d'armée, de divisions, de brigades, de régiments, de bataillons et de groupes; c'était une belle phalange, dont je me sentais justement fier. »*

Ce que le Général a dit lors de son rapport

*« Ce que je leur dis alors ?*

*— d'abord, ce que j'éprouvais moi-même: la grandeur et la continuité de notre mission; ma volonté et ma confiance;*

*— ensuite, ce que j'attendais d'eux: la même chose. »*

Pour riposter avec les meilleures chances de succès à un agresseur éventuel, le Général conçut un nouveau dispositif de défense comportant trois échelons de résistance principaux: les troupes frontières, une position avancée, une position des Alpes ou réduit national dans lequel il installa le gros des troupes disponibles, afin d'organiser une défense active et agressive.

Ce que le Général en a dit par la suite

*In Rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945.*

Berne 1946, p. 33 ss. Pour Guisan, la solution du réduit national ne devait pas être une «souricière» ni «un point d'arrivée», mais «un champ de bataille et peut-être une base de sortie ou de départ» (AF, E 5795/182. Interview accordée par Guisan aux journalistes, 18 juillet 1944).

## *Editions Cabédita*

1145 Bière  
Tél. 0041 21 809 91 00  
Courriel [info@cabedita.ch](mailto:info@cabedita.ch)

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir ce communiqué de presse que nous serions heureux que vous proposiez à votre média, pour annoncer la parution de cet important ouvrage.

Vous pouvez contacter l'auteur au moyen des coordonnées indiquées ci-dessous en fin de page.

Le présent communiqué ainsi que le visuel de couverture peuvent vous être transmis électroniquement.

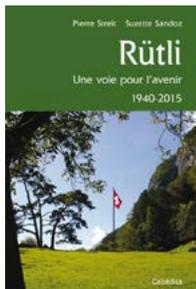
**Vous pouvez nous les demander, tout comme le livre, à l'adresse suivante: [info@cabedita.ch](mailto:info@cabedita.ch)**

En vous remerciant de votre soutien et en vous souhaitant bonne réception du présent envoi, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Eric Caboussat

### communiqué de presse

## Rütli une voie pour l'avenir, 1940-2015



Le «rapport» qui s'est tenu le 25 juillet 1940 sur la prairie mythique du Rütli a profondément marqué toute une génération. A cette occasion, le général Henri Guisan, dernier commandant en chef de l'armée suisse, élu par l'Assemblée fédérale, donc investi d'une légitimité unique dans une démocratie, est entré dans l'Histoire au terme d'un discours d'une vingtaine de minutes.

De nos jours, celui-ci suscite encore des controverses auprès de ceux qui, au lieu de chercher à comprendre les événements, entendent déconstruire l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale et la résumer aux seules conclusions du «rapport Bergier».

Dans ce livre préfacé par Fulvio Pelli, une personnalité politique et un historien offrent leur éclairage original sur cet événement, tantôt en le remettant en perspective, tantôt en considérant le sens qu'il peut encore représenter pour notre société. L'ouvrage met en évidence tout ce que le passé peut fournir à ceux qui forgeront l'avenir du pays.

Ce livre entend à la fois marquer le 75<sup>e</sup> anniversaire du rapport du Rütli mais surtout inscrire cet événement dans une réflexion actuelle sur le «devoir de mémoire» au sens large du terme et sur la signification de l'histoire aujourd'hui pour les décideurs, qu'ils soient civils ou militaires. Il veut être un message d'espoir et d'enthousiasme pour les générations futures, tant il est vrai que la connaissance du passé est la pierre d'angle de l'avenir. Editions Cabédita, 120 pages, Fr 29.-. Egalement en librairie.

#### Les auteurs

Historien de formation, *Pierre Streit* travaille pour le Ministère suisse de la défense (DDPS).

*Suzette Sandoz*, professeur honoraire de l'Unil, ancienne députée libérale au Grand Conseil vaudois puis au Conseil national.

#### Contact avec les auteurs

Pierre Streit, rue du Lavoisier 20, CH-1580 Avenches Tél. 021 691 06 89, courriel [pierre.streit@bluewin.ch](mailto:pierre.streit@bluewin.ch)

Suzette Sandoz, ch. des Platerres 1, CH-1009 Pully, Tél. 021 728 82 02, courriel [suzette.sandoz@unil.ch](mailto:suzette.sandoz@unil.ch)